



## **AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX**

# **PRÉAVIS N° 2019/03**

**Infiltration des eaux de ruissellement des routes de  
Vasselin et de la Pâtissière**

**Dates proposées pour la séance  
des commissions ordinaire et des finances :**

le lundi 4 ou 11 mars 2019, à 19h30  
en Salle des commissions

## **Contenu**

1. Préambule.....	- 3 -
2. Projet.....	- 4 -
3. Procédure.....	- 4 -
4. Planning des travaux.....	- 4 -
5. Devis.....	- 4 -
6. Conclusions .....	- 5 -

Bex, le 20 février 2019

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **1. Préambule**

La route de Vasselin et celle de la Pâtissière sont utilisées par de nombreux usagers transitant entre St-Maurice, le Châtel et le haut du quartier des Valentines.

Sur ce tracé de 1'500 m de longueur dépourvu de collecteurs, les eaux de ruissellement s'écoulent jusqu'à l'embranchement de la route de Vasselin menant à la route du Village Suisse, à Lavey. Ces eaux représentent un volume important lors de fortes précipitations qui déstabilisent progressivement les accotements de la route et occasionnent une gêne non négligeable aux piétons circulant à la hauteur de Vasselin.

Cette problématique a fait l'objet d'une motion déposée par Monsieur Pierre Carminati en juin 2007.

Un avant-projet d'assainissement comprenant la mise en place de nouveaux collecteurs d'eau claire a été réalisé entre 2007 et 2009 par le bureau Duchoud-Haymoz-Bühlmann. Cependant, son coût conséquent et ses implications importantes sur les parcelles privées ont contraint la Municipalité à ne pas poursuivre dans cette direction.

Ces dernières années, Monsieur Pierre Echenard a informé plusieurs membres de la Municipalité qu'une solution simple et efficace était envisageable pour remédier à ce problème.

Le 9 juillet 2018, la Municipalité lui a donné l'autorisation d'étudier en détail un projet visant à infiltrer localement les eaux de ruissellement de cette route.

Le résultat de cette étude constitue le présent préavis.

## 2. Projet

Le tronçon concerné par ce préavis se situe pour la partie aval sur le DP 203 au droit de la parcelle n° 1273 et, pour la partie amont, à la jonction des DP 188 et DP 190.

L'objectif de ce projet consiste à récolter les eaux de ruissellement dans des grilles équipées de dépotoirs et raccordées à des puits perdus. Sur certains secteurs, il est proposé de les infiltrer directement dans le sol par le biais de tranchées drainantes.

La position de ces nouvelles grilles a été déterminée en fonction du dévers de la route et des conditions locales permettant la réalisation de puits d'infiltration dimensionnés en conséquence pour chaque emplacement.

Une partie du DP 203 (environ 180 m linéaires en jaune sur le plan) dont l'enrobé est déjà fortement dégradé, devra faire l'objet d'un reprofilage pour garantir un dévers constant.

## 3. Procédure

Une convention a été signée avec chaque propriétaire concerné pour permettre la réalisation de ces ouvrages sur leur parcelle. La faible ampleur de ces travaux permet d'être dispensé d'enquête publique.

## 4. Planning des travaux

Dès l'acceptation de ce préavis par le Conseil Communal, nous serons en mesure de confirmer l'adjudication pour ces travaux de génie-civil.

La réalisation de ces travaux pourra s'effectuer courant 2019, selon les disponibilités de l'entreprise.

## 5. Devis

Sur la base d'un devis de l'entreprise Echenard SA, le coût des travaux se présente comme suit :

Génie-civil	fr.	77'000.--
Réfection du DP 203	fr.	37'000.--
Etudes et direction des travaux (6%)	fr.	7'000.--
Divers et imprévus (4%)	fr.	<u>5'000.--</u>
Total (HT)	fr.	126'000.--
TVA 7.7%	fr.	<u>9'702.--</u>
<b>Total (TTC)</b>	<b>fr.</b>	<b>135'702.--</b>
<b>Total (TTC) arrondis</b>	<b>fr.</b>	<b>136'000.--</b>

## 6. Conclusions

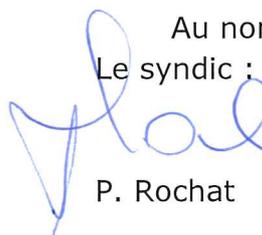
Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

### le Conseil communal de Bex

- vu** le préavis municipal n° 2019/03 ;  
**ouï** le rapport des commissions chargées d'étudier cette requête ;  
**considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### décide :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'infiltration des eaux de ruissellement des routes de Vasselin et de la Pâtissière ;
2. d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 136'000.-- ;
3. de porter à l'actif du bilan ce montant sous la rubrique « Ouvrages de génie-civil et d'assainissement », compte n° 9141.001, et à l'amortir sur une durée de 20 ans à raison de fr. 6'800.-- par an ;
4. de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2016-2021 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 5 octobre 2016.

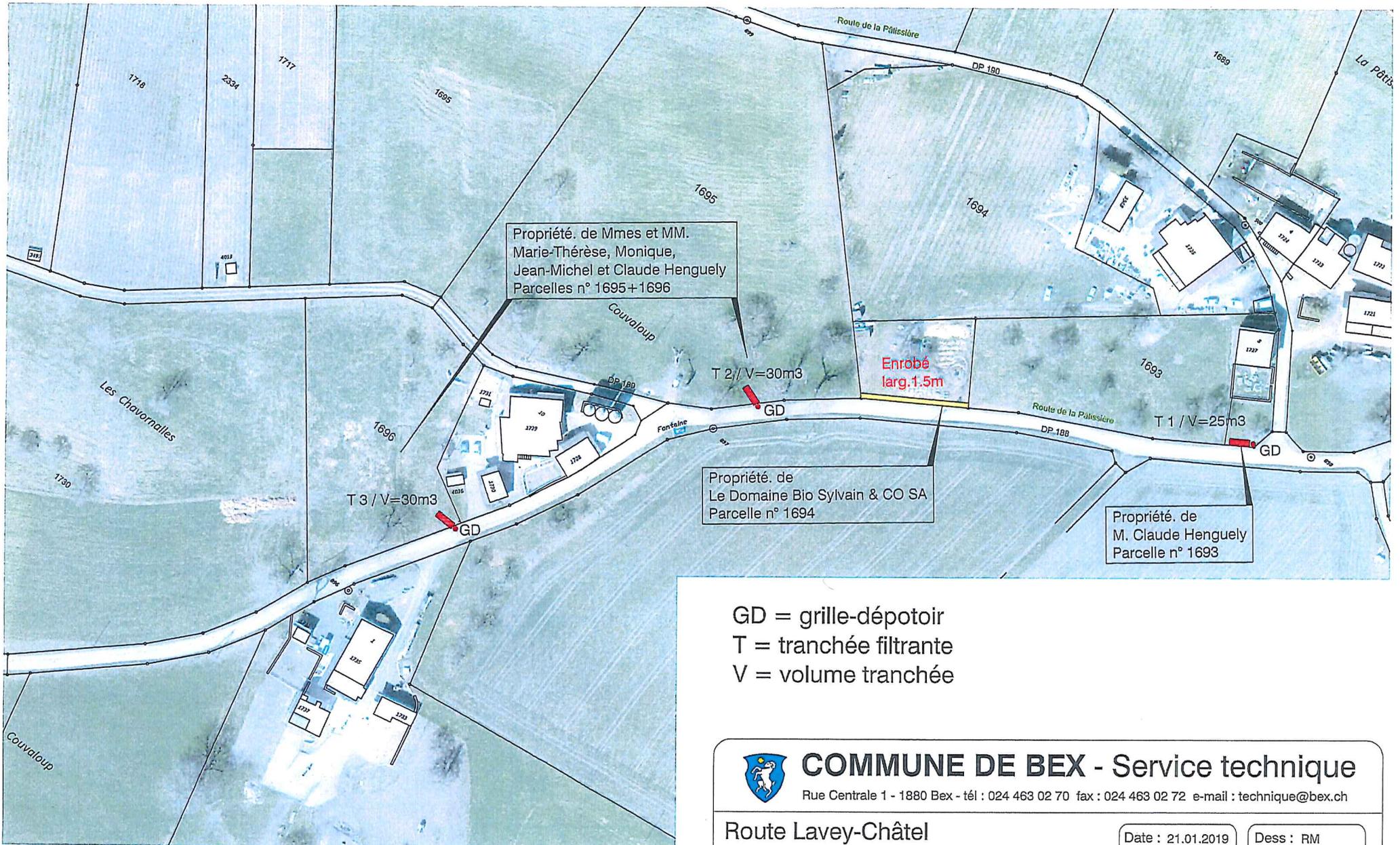
Au nom de la Municipalité  
Le syndic :  P. Rochat  
Le secrétaire :  A. Michel



The seal of the Municipality of Bex is circular with a double border. The outer border contains the text 'MUNICIPALITE' at the top and 'DE BEX' at the bottom, separated by two stars. The inner circle features a central emblem with a crown on top and the words 'LIBERTÉ' and 'PATRIE' on either side of a central shield.

Annexes : 3 plans de situation

Délégué de la Municipalité : M. Pierre-Yves Rapaz, municipal



GD = grille-dépotoir  
 T = tranchée filtrante  
 V = volume tranchée



## COMMUNE DE BEX - Service technique

Rue Centrale 1 - 1880 Bex - tél : 024 463 02 70 fax : 024 463 02 72 e-mail : technique@bex.ch

### Route Lavey-Châtel

Assainissement eaux pluviales Vasselin-Pâtisserie  
 Réfection revêtement bitumineux

Date : 21.01.2019

Dess : RM

Format : 126x30

Echelle : 1:1000

S:\ZZZ Dossiers du service technique\43.04\_Routes et chemins des hameaux et montagnol\43.04.20\_Vasselin-Lavey\PLANS



